

2503

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

N° 0.0.00.121.....MEF/CSPLP

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

Dakar, le.....20 FEV 2008

CELLULE DE SUIVI D U PROGRAMME
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

**SYNTHESE DES TRAVAUX DE L'ATELIER SUR LE PARTAGE DES RESULTATS DE
L'EVALUATION DE LA DECLARATION DE PARIS ET LE LANCEMENT DE
L'ENQUETE 2008 SUR LE SUIVI DE LA DECLARATION DE PARIS
(24 et 25 janvier 2008, Hôtel Savana / Dakar)**

L'atelier consacré au partage et à la validation des résultats l'évaluation de la Déclaration de Paris d'une part et au lancement de l'Enquête 2008 sur le suivi de la Déclaration de Paris (DP) d'autre part s'est tenu les 24 et 25 janvier 2008 à l'Hôtel Savana de Dakar sous les l'égide du Ministère de l'Economie et des Finances. Il a réuni des acteurs provenant de l'administration et d'autres démembrements de l'Etat (Assemblée nationale et collectivités locales), de la société civile, du secteur privé et de l'université.

Dans son allocution, Madame Néné Dieng, Directeur de Cabinet, représentant Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances empêché, a rappelé l'engagement du Sénégal à mettre en œuvre la DP dans le cadre du DSRP. Parmi les réalisations effectives ou en cours, ont été mentionnés l'existence d'un projet de plan d'action consensuel sur l'efficacité de l'aide au Sénégal et la signature récente de l'Arrangement-cadre sur les appuis budgétaires ainsi que les deux événements qui font l'objet de la présente rencontre et dont les résultats contribueront à la préparation du 3^{ème} Forum de Haut Niveau d'Accra prévu du 2 au 4 septembre 2008.

Elle a exprimé la satisfaction du Gouvernement à l'endroit des partenaires techniques et financiers pour leur implication résolue dans le processus de dialogue pour la mise en œuvre de la DP. Elle a en outre remercié de façon particulière la coopération canadienne pour l'appui à l'exercice d'évaluation de la DP, les lead donors du suivi de la DP pour leur engagement spécial dans l'opérationnalisation de la DP et la coopération allemande pour le soutien technique et logistique dans la matérialisation de la feuille de route pour l'élaboration du plan d'action pour l'efficacité de l'aide. Elle a enfin souhaité un plein succès aux travaux de l'atelier.

I. Les recommandations relatives aux résultats de l'évaluation de la DP

1. Dans ses propos liminaires, M. Thierno Seydou Niane, coordinateur de l'évaluation au Sénégal, a donné un bref aperçu du contexte de l'exercice, des résultats atteints et de l'objet de l'atelier.

2. Ensuite Messieurs Amacodou NDiaye et Birahim Bouna Niang, consultants nationaux parmi les quatre membres de l'équipe de l'évaluation, ont exposé la méthodologie convenue avec le Groupe national de Référence qui a piloté l'exercice :

- présentation des principaux résultats de l'évaluation : les constats, les conclusions et les recommandations,

- organisation des travaux en groupes et en plénière pour recueillir les amendements sur le rapport, examiner les principaux constats et formuler des recommandations majeures,
 - formulation des recommandations majeures à soumettre aux autorités
 - et conduite collégiale des travaux de chacun des trois groupes de manière à refléter la diversité des acteurs et le caractère participatif du processus : les fonctions de président/facilitateur et de secrétaire/rapporteur confiées à l'administration ou à la société civile ou bien aux partenaires techniques et financiers.
3. Les participants ont discuté et amendé le rapport, les résultats et les recommandations. Au terme des travaux, les conclusions sur les points suivants ont été retenues :
- la mise à jour du rapport en prenant en compte les amendements apportés
 - et le consensus sur un ensemble de recommandations en direction des autorités et dans la perspective du Forum de Haut Niveau d'Accra : *cf. recommandations en annexe 1.*

II. Les conclusions sur la conduite de l'Enquête 2008 pour le suivi de la DP

Dans la présentation faite par M. Amadou Tidiane Dia de la CSPLP, structure chargée de la coordination de l'enquête, les éléments essentiels ci-après ont été rappelés :

- l'acceptation du Sénégal de participer à l'enquête et la décision d'associer les acteurs depuis septembre 2007,
- les initiatives prises pour informer les acteurs et rendre les outils disponibles,
- la mise à jour du profil du Sénégal dans le site de la Banque Mondiale
- et le schéma général d'organisation de l'enquête : ses champs et domaines, les indicateurs et les définitions, les acteurs et le calendrier.

A l'issue des échanges co-présidés par le bureau de séance composé de M. Mayacine Camara de la CSPLP et des lead donors du suivi de la DP (M^{me} Emmanuelle Roumégous/France et M. Abdarahmane Diallo/USAID), des conclusions ont été retenues et des mesures prises sur les points ci-dessous.

1. Les acteurs de l'enquête 2008

- Le Gouvernement qui joue deux rôles :
 - la responsabilité principale du pilotage global de l'exercice en impliquant tous les acteurs par la nomination d'un **coordinateur national**, en l'occurrence M. Thierno Seydou Niane, Coordonnateur de la CSPLP/MEF (cf. rôle du **coordinateur national** dans « *Note explicative* » dans les outils de l'Enquête 2008) ;
 - et la tâche spécifique de veiller au remplissage du questionnaire pour le Gouvernement : à ce propos, la DCEF et la DDI sont chargées de coordonner la collecte des données en étroite collaboration avec les services compétents du MEF (DGCPT, DGF, DPEE, etc.).
- Les partenaires techniques et financiers (PTF) ont la responsabilité de :
 - participer à l'ensemble du processus
 - et remplir le questionnaire pour les donneurs à transmettre aux correspondants pour les donneurs, rôle joué par les lead donors du suivi de

la DP qui centraliseront et consolideront partiellement les données du côté des donneurs avant leur transmission au coordinateur national.

- Les divers acteurs de la société civile ou issus de certains démembrements de l'Etat participeront à l'ensemble du processus sans avoir à remplir de questionnaire.

2. Les indicateurs et les définitions

Il est retenu d'élargir le processus d'information et d'échanges disponibles :

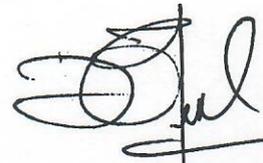
- au plan international : les outils envoyés par l'OCDE, le contact avec le secrétariat de l'OCDE (hifsurvey@oecd.org), la consultation du site web de l'OCDE (www.oecd.org/dac/hifsurvey) et l'appui de l'équipe d'assistance (OCDE, PNUD et BM)
- au niveau national : le contact et les échanges électroniques par l'intermédiaire de la CSPLP et des correspondants pour les donneurs ainsi que des rencontres spéciales au besoin sur certaines questions.

3. Le calendrier

Il a été fortement recommandé aux PTF et à la partie gouvernementale de respecter le calendrier international et la date du 31 mars, date-butoir pour la transmission du rapport de l'enquête.

A cet effet, la CSPLP et les lead donors ont soumis un projet de calendrier susceptible de réaménagement en accord avec l'agenda international : **cf. le calendrier en annexe 2.**

Le bureau de séance a clôturé les travaux de l'atelier consacré aux deux événements, remercié les séminaristes pour la qualité de la participation et réitéré l'appel à une implication plus poussée dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris au Sénégal.



Amadou Tidiane Dia

**Atelier de partage et de validation de l'évaluation de la Déclaration de Paris
et de lancement de l'Enquête 2008 sur le suivi de la Déclaration de Paris**
Jeudi 24 et vendredi 25 janvier 2008 - Hôtel Savana, Dakar

ANNEXE 1 : Synthèse des principaux constats et recommandations sur l'évaluation de la Déclaration de Paris

1-Constats sur les engagements et les indicateurs de la Déclaration de Paris sont quelquefois mal compris et généralement mal connus

Recommandations

- Elaborer et mettre en œuvre une politique de communication nationale, notamment en faveur des autres acteurs nationaux ;
- Inscrire la question des indicateurs, notamment ceux plus problématiques portant sur l'alignement, pour examen à l'ordre du jour dans le cadre du Plan d'action sur l'harmonisation et l'efficacité de l'aide afin de voir leur faisabilité ;
- Élaboration d'études ou d'analyses empiriques sur le bien fondé de la DP ;
- Ajouter un indicateur de décentralisation de l'aide publique ;
- Insister sur la question de la participation des acteurs locaux ;
- Valoriser des structures de contrôle démocratique au niveau national et régional (ex. des observatoires) ;
- Accélérer l'adoption du plan d'actions sur l'efficacité de l'aide et mettre en place un mécanisme efficace et participatif de mise en œuvre et de suivi/évaluation du plan d'action.

2-Constats sur l'appropriation : l'appropriation s'avère partielle et encore trop centrée sur l'administration, l'ouverture à la participation des autres acteurs reste restreinte et l'appui des PTF est sélectif

Recommandations

- Placer la coordination politique de la DP sous le ressort de la Primature ;
- Clarifier et renforcer les rôles techniques des structures du MEF directement impliquées dans la mise en œuvre de la DP ;
- Renforcer la CSPLP dans ses fonctions de conseil au MEF et d'appui à la coordination de la mise en œuvre optimale de la stratégie de réduction de la pauvreté et dans son rôle de suivi de la mise en œuvre de la DP ;
- Organiser la participation des autres structures nationales, notamment la société civile au sens large, les parlementaires, les syndicats de travailleurs et de patrons et les collectivités locales en leur octroyant un rôle précis et des missions précises dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris ;
- Ériger ou redynamiser les cellules de planification au sein des ministères techniques ;
- Renforcer le dialogue politique en organisant et en planifiant les discussions entre le gouvernement, les acteurs non étatiques et les PTF.

3-Constats sur l'alignement : L'utilisation des systèmes nationaux est encore insuffisante

Recommandations

- Finaliser et adopter le plan d'action sur l'efficacité de l'aide avant fin février 2008 en prenant en compte les recommandations de l'évaluation et des travaux de la société civile et en priorisant les actions à entreprendre ;

- Activer les réformes des finances publiques, notamment opérationnaliser le système de passation des marchés publics, afin de lever la contrainte principale à l'utilisation des systèmes nationaux ;
- Limiter les recours au préfinancement par l'Etat.

4-Constats sur l'harmonisation : D'importants efforts d'harmonisation sont entrepris dans des secteurs clés comme l'éducation, mais dans la pratique, la plupart des PTF utilisent encore des montages financiers individualisés

Recommandations

- Poursuivre le processus de transformation des modes de livraison de l'aide pour adopter les approches fondées sur les programmes et les appuis budgétaires ;
- Accélérer la réalisation des activités retenues, notamment en opérationnalisant le Plan d'action sur l'efficacité de l'aide, l'arrangement-cadre sur les appuis budgétaires (ACAB), les conclusions de l'étude sur la comptabilisation des flux d'aide, etc. ;
- Adapter les procédures et outils de gestion des partenaires au développement qui constituent un obstacle important au respect des engagements ;
- Prévoir des ressources dans les activités de mise en œuvre de la DP pour un volet de coordination.

5-Constats sur la Gestion axée sur les résultats : la GAR est de plus en plus une pratique de gestion répandue dans les organisations gouvernementales, les PTF et certains autres acteurs nationaux.

Recommandations

- Appuyer le processus des Cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) ;
- Partager les expériences du gouvernement et des autres partenaires au développement en la matière.

6-Constats sur la Responsabilité mutuelle : les diverses parties prenantes sont de plus en plus consciente de leur coresponsabilité

Recommandations

- Développer une dynamique d'appropriation, de partage des expériences et de diffusion des bonnes pratiques aussi bien entre structures du gouvernement qu'entre les PTF en vue d'aplanir les divergences et d'améliorer la mise en œuvre de la DP ;
- Définir et délimiter de manière claire les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes tout en créant une dynamique de groupe et de solidarité pour atteindre les résultats ;
- Faciliter le contrôle citoyen à travers notamment le financement public d'évaluations initiées par les autres acteurs nationaux.

7-Constats sur les capacités de mise en œuvre de la DP : Le potentiel de capacités de mise en œuvre de la DP existe, mais est encore faiblement mobilisé notamment au niveau du gouvernement

Recommandations

- Coordonner les actions de renforcement des capacités et promouvoir la concertation pour donner à la DP une dimension nationale ;
- Appuyer les ministères techniques dans la compréhension de leur rôle et mission par rapport à la Déclaration de Paris ;

- Procéder à une plus grande décentralisation de la prise de décision des PTF du siège vers les bureaux pays ;
- Définir et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités aussi bien pour le gouvernement que pour les autres acteurs nationaux ;
- Renforcer l'harmonisation des efforts dans le renforcement des capacités techniques ;
- Renforcer et institutionnaliser la concertation entre les parties prenantes ;
- Mieux définir la notion de « renforcement de capacités de mise en œuvre de la DP » ;
- Renforcer les capacités de mise en œuvre de la DP de tous les acteurs (Parlement, Ministères Sectoriels, Collectivités Locales, OSC, etc.).

8- Constats sur les Motivations : les systèmes de motivations actuels ne sont pas liés à la mise en œuvre de la DP.

Recommandation

- Analyser la pertinence ou la faisabilité de la mise en place d'un système d'incitations intrinsèque à la DP, c'est-à-dire, de nature à faciliter son opérationnalisation.

*

* *

Annexe 2 : Principales étapes et échéances de l'enquête 2008 sur la DP : le calendrier

1	LANCEMENT DE L'ENQUETE AU NIVEAU INTERNATIONAL	Le 2 janvier, lancement de l'enquête 2008 dans tous les pays ayant entériné la Déclaration de Paris qui se sont portés volontaires pour y participer. <i>Le 24 décembre 2007 : transmission des outils aux acteurs dans la perspective du lancement</i>
2	LANCEMENT DE L'ENQUETE AU NIVEAU DES PAYS	Avant fin janvier, convocation, par les coordinateurs nationaux, d'une réunion regroupant des représentants des pouvoirs publics, de tous les donateurs et des organisations de la société civile intéressées pour arrêter les modalités de gestion de l'enquête au niveau de chaque pays. <i>Le 25 janvier : lancement de l'enquête 2008 au niveau du Sénégal</i>
3	ETABLISSEMENT DES REPONSES AUX QUESTIONNAIRES	En février, établissement par les gouvernements et les donateurs de leurs réponses aux questionnaires. Les autorités nationales de chaque pays doivent remplir un seul questionnaire et les donateurs un questionnaire chacun (voir les fiches relatives aux questionnaires pour les donateurs et pour les gouvernements). <i>Le 11 février : réponses des donateurs aux Correspondants pour les donateurs</i> <i>Le 11 février : réponse du Gouvernement</i>
4	CONSOLIDATION DES DONNEES	Consolidation, par le correspondant pour les donateurs lorsqu'il en a été désigné un ou par le coordinateur national, des données recueillies auprès des autorités nationales et des donateurs, au moyen de la feuille de calcul pays. <i>Le 22 février : consolidation des données sous l'égide du Coordinateur national</i>
5	EXAMEN DES DONNEES	Avant fin février, organisation, par les coordinateurs nationaux, d'une réunion regroupant des représentants des pouvoirs publics et des donateurs pour examiner les données récapitulées dans la feuille de calcul pays. Vérification collective, sous la supervision des coordinateurs nationaux, de la qualité, de l'exactitude et de la cohérence des informations fournies. <i>Le 28 février : Présentation des données récapitulées aux représentants des pouvoirs publics et des donateurs pour vérification</i>
6	APPRECIATION QUALITATIVE	Elaboration, sous la supervision des coordinateurs nationaux, des appréciations qualitatives, c'est-à-dire : (i) des informations destinées aux chapitres par pays et (ii) des exposés de deux pages à titre de contribution au Forum d'Accra (voir la fiche relative aux rapports-pays). Pour la mi-mars, convocation, par les coordinateurs nationaux, d'une réunion regroupant des représentants des pouvoirs publics, des donateurs et des organisations de la société civile pour finaliser et valider ces documents avant leur transmission à l'OCDE. <ul style="list-style-type: none">- <i>Le 14 mars : rapport-pays disponible : (i) des informations destinées aux chapitres par pays et (ii) des exposés de deux pages à titre de contribution au Forum d'Accra</i>- <i>Le 21 mars : réunion de validation</i>- <i>Du 21 au 31 mars ! Correction et envoi des données</i>
7	ENVOI DES DONNEES	Transmission, par les coordinateurs nationaux, des résultats de l'enquête (rapport-pays et feuille de calcul pays) au Secrétariat de l'OCDE pour le 31 mars 2008 dernière limite, à l'adresse hlfsurvey@oecd.org . Ces informations constitueront la base des chapitres par pays.
8	EXAMEN DES CHAPITRES PAR PAYS	Soumission par l'OCDE d'un avant-projet des chapitres par pays aux coordinateurs nationaux. Organisation par ces derniers d'une réunion regroupant des représentants des pouvoirs publics, des donateurs et des organisations de la société civile pour vérifier les informations présentées dans ces chapitres et, éventuellement, formuler des commentaires à l'intention de l'OCDE.
9	FINALISATION DES CHAPITRES PAR PAYS	Diffusion par l'OCDE des chapitres par pays une fois intégrés les commentaires des coordinateurs nationaux (tous les chapitres par pays ne pourront vraisemblablement pas être rendus publics avant le Forum de haut niveau d'Accra). Ces chapitres serviront de base pour préconiser des réformes au niveau des pays.
10	FORUM DE HAUT NIVEAU D'ACCRA	En juillet 2008, élaboration par l'OCDE d'un récapitulatif des résultats de l'enquête destiné à informer les délibérations du Forum de haut niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide (2-4 septembre 2008).